

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN
DU SECTEUR PRIVE ET DU COMMERCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA STATISTIQUE

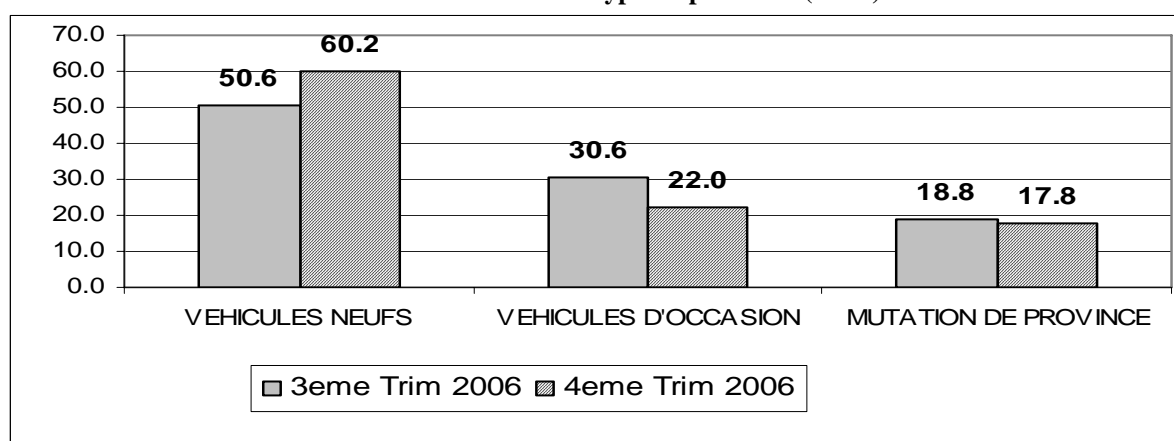
DIRECTION INTERREGIONALE D'ANTANANARIVO

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 012 – FEVRIER 2007

IMMATRICULATION DE VEHICULES DANS LA PROVINCE AUTONOME D'ANTANANARIVO QUATRIEME TRIMESTRE 2006

Au cours du quatrième trimestre 2006, les véhicules nouvellement immatriculés dans la province autonome d'Antananarivo sont au nombre de 2966. Ils ont ainsi enregistré une augmentation de 11,3% par rapport au troisième trimestre 2006. La proportion des véhicules neufs a représenté 60,2% et a connu une hausse considérable de 9,6 points de pourcentage en glissement trimestriel. Les véhicules d'occasions ont accusé une baisse de 8,6 et ont accaparé 22,0% des immatriculations au quatrième trimestre 2006. Les véhicules en mutation de province avec une proportion de 17,8% ont consigné une légère baisse de 1,0 point au cours du quatrième trimestre 2006.

Graphique 1 : Evolution trimestrielle de la répartition des immatriculations selon le type d'opération¹ (en %).



Source : INSTAT/DIRTANA.

Pour ce qui est de la répartition selon le genre, les véhicules à deux roues prédominent et occupent 43,9 % des immatriculations. Il a transcrit une hausse notable de 12,5 points au cours du quatrième trimestre 2006 par rapport au troisième trimestre précédent. A propos des véhicules neufs, 70,0% des immatriculations sont des motos. Il a noté une hausse de 10,9 points entre ces deux périodes. Les camionnettes viennent en seconde position avec une proportion de 12,9 %. Les voitures particulières sont inscrites à la troisième position.

¹ Voir « notes méthodologiques » sur les types d'opération.

**Tableau 1 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicules
au cours du quatrième trimestre 2006 (en %).**

GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	NEUFS	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	4 ^{ème} Trim	3 ^{ème} Trim	2 ^{ème} Trim	1 ^{er} Trim
				2006	2006	2006	2006
Véhicule à deux roues	70,0	4,6	4,4	43,9	31,4	35,8	35,3
Voiture particulière	11,5	53,3	46,0	26,9	31,4	28,2	27,1
Voiture camionnette	12,9	16,5	22,2	15,4	19,5	19,8	22,5
Transport en commun	3,3	13,5	15,3	7,7	10,1	8,3	7,8
Voiture camion	1,6	7,8	8,5	4,2	4,9	5,9	4,2
Semi-remorque	0,5	1,2	1,7	0,8	0,9	0,5	1,1
Tracteur routier	0,0	2,6	1,1	0,8	0,9	0,9	1,1
Voiture très spéciale de transport	0,1	0,3	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2
Tracteur agricole	0,1	0,0	0,4	0,1	0,2	0,1	0,2
Voiture très spéciale utilitaire	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0
Remorque	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

L'analyse selon la marque des véhicules à deux roues fait apparaître la prédominance de la marque UNISTAR qui monopolise 33,7% des immatriculations. La marque MAK qui avait occupé la première place au troisième trimestre se trouve en deuxième position avec une proportion de 18,7%.

**Tableau 2 : Répartition des immatriculations de véhicules à deux roues (Moto) selon la marque
au cours du quatrième trimestre 2006 (en %).**

MARQUE DE MOTO	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	NEUFS	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	4 ^{ème} Trim	3 ^{ème} Trim	2 ^{ème} Trim	1 ^{er} Trim
				2006	2006	2006	2006
UNISTAR	34,8	0,0	17,4	33,7	0,0	0,0	0,0
MAK	19,0	6,7	13,0	18,7	29,6	15,1	16,5
HONDA	7,8	40,0	21,7	8,8	3,0	15,4	10,3
SUZUKI	7,8	13,3	0,0	7,8	5,0	4,5	7,6
YAMALO	7,4	0,0	0,0	7,1	17,9	16,0	22,0
FRANCERIDER	6,6	3,3	0,0	6,4	8,7	3,7	0,0
KINLON	5,8	0,0	4,4	5,6	11,1	9,8	10,0
YAMAHA	1,4	16,7	21,7	2,1	2,9	8,2	9,1
LIFAN	1,9	0,0	0,0	1,8	4,5	1,3	8,6
KINROAD	1,8	0,0	0,0	1,8	0,0	0,0	0,0
EL MATADOR	1,8	0,0	0,0	1,7	2,5	1,2	2,2
AUTRES	3,9	20,0	21,7	4,6	3,8	19,3	9,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Viennent ensuite les marques HONDA et SUZUKI avec respectivement 8,8% et 7,8%. Par ailleurs, il est à noter la baisse de 10,8 points de la proportion de la marque YAMALO qui avait occupé la deuxième place au troisième trimestre 2006.

Tableau 2 bis : Répartition des immatriculations de voitures selon la marque

au cours du quatrième trimestre 2006 (en %).

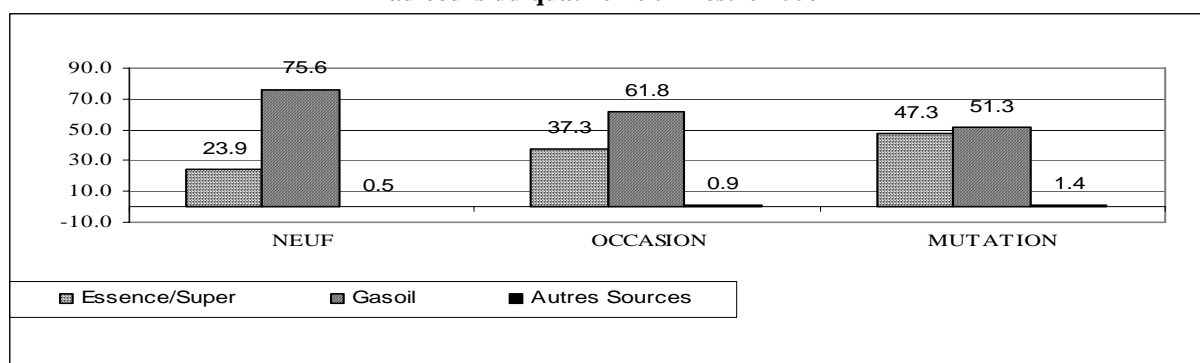
MARQUE DE VOITURE	TYPE DE VOITURE			TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	NEUVES	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	4 ^{ème} Trim 2006	3 ^{ème} Trim 2006	2 ^{ème} Trim 2006	1 ^{er} Trim 2006
RENAULT	7,7	18,3	18,0	14,8	13,6	13,3	17,1
PEUGEOT	4,1	14,0	19,8	12,6	13,4	14,8	13,5
MERCEDES	2,1	13,5	16,4	10,7	11,1	12,9	10,1
TOYOTA	14,8	6,1	7,5	9,3	11,0	7,4	8,4
NISSAN	17,6	4,5	5,4	9,0	7,6	7,9	9,2
VOLKSWAGEN	5,4	12,8	5,7	8,3	8,0	6,8	8,0
MAZDA	8,6	9,0	6,3	8,1	5,8	6,3	6,3
MITSUBISHI	6,9	1,3	1,6	3,2	3,8	3,8	3,5
HYUNDAI	5,8	2,3	0,8	3,0	3,2	3,5	2,4
CITROEN	1,7	2,6	3,0	2,4	3,0	2,1	2,8
BMW	0,4	4,0	2,0	2,2	1,8	0,0	0,0
FORD	4,3	1,3	0,8	2,1	2,7	2,7	2,9
OPEL	0,6	1,4	1,4	1,1	1,6	1,9	1,2
AUTRES	20,2	9,0	11,3	13,3	13,4	16,6	14,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Concernant les voitures dans son ensemble, les marques RENAULT et PEUGEOT occupent les deux premières positions avec respectivement 14,8% et 12,6% des immatriculations. Elles sont suivies des marques MERCEDES (10,7%) et TOYOTA (9,3%). Les voitures de marque NISSAN ont consigné une légère hausse de 1,4 points au cours du quatrième trimestre 2006 par rapport au troisième trimestre.

Pour les voitures neuves, elles sont dominées par les marques NISSAN (17,6%) et TOYOTA (14,8%). La marque NISSAN a enregistré une augmentation de 0,8 point tandis que TOYOTA a inscrit une baisse de 1,0 points. Elles sont suivies des marques MAZDA (8,6%) et RENAULT (7,7%).

Graphique 2 : Répartition des immatriculations de voitures² selon la source d'énergie au cours du quatrième trimestre 2006



Source : INSTAT/DIRTANA

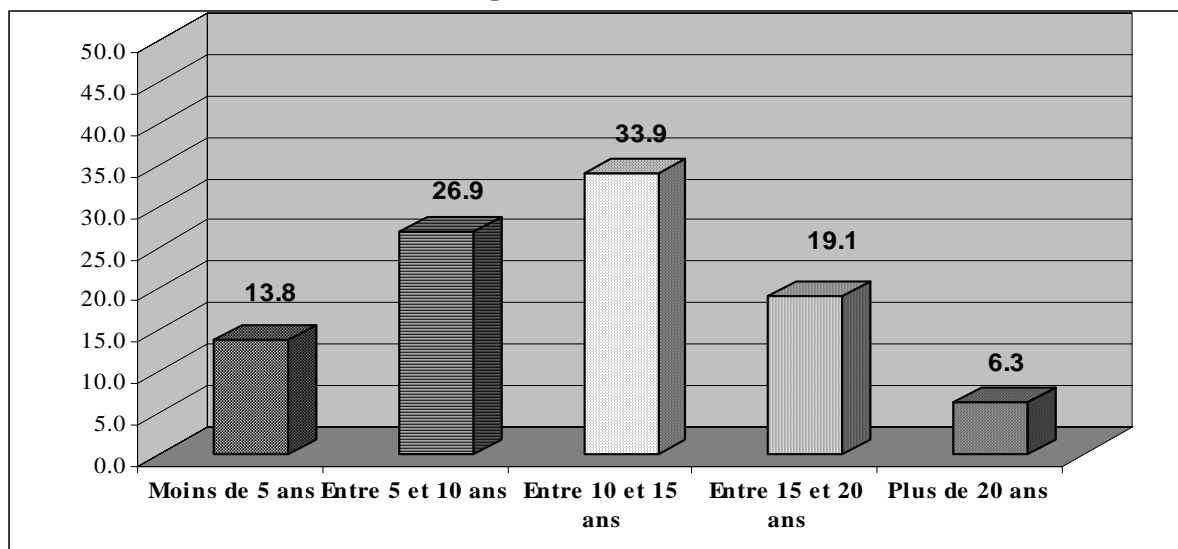
Selon la source d'énergie, les voitures à moteur diesel dominant et accaparent 63,0% des voitures immatriculées au cours du quatrième trimestre 2006 dont 75,6% des voitures neuves ; 61,5% des voitures d'occasions et plus de la moitié des voitures en mutation de provinces.

Concernant l'âge des voitures par rapport à la date de première mise en circulation, les voitures âgées de moins de cinq ans ont augmenté de 3,5 points au cours du quatrième trimestre 2006. En plus les

² A partir de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est-à-dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent.

voitures âgées de cinq à quinze ans ont diminué de 8,1 points. Ces derniers qui ont occupé 68,9% des immatriculations au troisième trimestre ont accaparé encore 60,8% des immatriculations au quatrième trimestre 2006. Par contre les voitures âgées de plus de quinze ans ont accusé une hausse de leur proportion, allant de 20,8% au troisième trimestre à 25,4% au quatrième trimestre de l'année 2006.

Tableau 3 : Répartition des voitures d'occasion importées selon la date de première mise en circulation au cours du quatrième trimestre 2006 (en %).



Source : INSTAT/DIRTANA

Note méthodologique³

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province autonome d'Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules.

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites au niveau de la carte grise. Au niveau de la marque de véhicule, la modalité « Autres » contiennent toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, Camion ventouse, Voiture pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc.

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

³ Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo.
 Direction Interrégionale d'Antananarivo
 Tél. 261 20 22 322 19 Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@wanadoo.mg, Site web : www.instat.mg.